



ENCORBELLEMENT :

Partie en saillie par rapport a un élément porteur et encastrée dans celui-ci. Exemples : un balcon, un bow-window. Partie d'ossature qui déborde par rapport aux appuis qui le supportent (overhang ; cantilever). Voir PORTE-À-FAUX ET CONSOLE. (Dictionnaire en ligne du BTP, Eyrolles)